

Thann, le 26 novembre 2018

David TOURNIER
Inspecteur de l'éducation nationale
de la circonscription de Thann

à
Mesdames et Messieurs les parents
des enfants nés en 2016
qui seront scolarisés
en Petite Section à la rentrée 2019

M. le maire de Vieux-Thann

Dossier suivi par Mme FURNSTEIN
Conseillère pédagogique en langues vivantes
helene.furnstein@ac-strasbourg.fr

Objet : Coursus d'enseignement bilingue à la rentrée 2019 / 2020

Madame, Monsieur,

Votre enfant né en 2016 sera admis à compter de la rentrée de septembre 2019 en petite section de l'école maternelle.

Compte tenu de l'offre d'enseignement bilingue à parité horaire français/allemand dans l'Académie de Strasbourg, vous pourrez choisir de faire suivre à votre enfant, la **scolarité en cursus monolingue ou la scolarité en cursus bilingue**.

Dans une classe bilingue, 12 heures hebdomadaires sont assurées en français et 12 heures en allemand.

Afin de compléter votre information et répondre à vos questions, vous êtes invités à assister à une des réunions d'information :

DATE	LIEU de REUNION
Jeudi 10 janvier 2019 à 18h	Ecole maternelle 4, rue du Breuil, Saint Amarin
Lundi 14 janvier 2019 à 18h	Ecole maternelle La Sapinette 1, rue Jules Heuchel, Vieux-Thann
Mardi 15 janvier 2019 à 18h	Ecole primaire 34, rue principale, Burnhaupt-le-Bas
Mardi 15 janvier 2019 à 18h	Ecole maternelle Pasteur 8, rue Pasteur, Masevaux-Niederbruck
Lundi 21 janvier 2019 à 18h	Ecole maternelle 14, rue du Lauragais, Soppe-le-Bas

Les parents souhaitant inscrire leur enfant dans le cursus bilingue, présents ou non à la réunion d'information, **sont priés de renseigner le formulaire ci-joint et de le transmettre pour le 25 janvier 2019** à la directrice ou au directeur de l'école maternelle ou au maire de la commune.

Ce retour est indispensable pour prévoir l'organisation des classes et l'affectation des enseignants pour la rentrée prochaine.

En attendant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

M. le Maire de Vieux Thann

L'inspecteur de l'éducation nationale